

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 8 DÉCEMBRE 2022

N° 2022-493 **RÉALISATION DE GOODIES**

ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION N° 2022-434 DU 3 NOVEMBRE 2022

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

Dans le cadre de la nouvelle charte graphique et afin de promouvoir le territoire sur des articles publicitaires à nos couleurs, la réalisation de nouveaux goodies (carnets de note et multi câbles) est nécessaire.

La Présidente valide le devis de l'entreprise 37 Deux d'un montant total de 2 177,50 € HT.

À CHANTONNAY, le 8 décembre 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 09/12/2022.